

**3, 4, 5 octobre
2006
à Vannes
(UBS)**

Public :

Toute personne impliquée dans le développement de produits à base de plantes : R&D, Marketing, Contrôle-Qualité, Technico-commercial...

Secteurs :

Cosmétique, pharmacie, ingrédients et additifs, grande distribution

Objectifs :

- Comprendre pourquoi et comment utiliser les actifs végétaux en formulation cosmétique.
- Apporter une connaissance approfondie sur les substances biologiquement actives issues des végétaux (origine, structure physico-chimique, propriétés biologiques.).
- Mieux appréhender le développement de nouveaux produits à base de plantes : obtention et choix des actifs, élaboration des cahiers des charges...

Mardi 3 octobre

8h45 - 9h00 : accueil

9h00 - 12h15

Plantes, extraits et cosmétiques

- Définitions
- Segmentation et réglementation
- Plantes et produits frontières

Marché de la production d'ingrédients pour les produits cosmétiques et de santé :

Ressources naturelles, commercialisation, enjeux économiques et de société, situation actuelle et perspectives

Méthodes de préparation des matières premières végétales

- Les extraits végétaux : Définition et moyens d'obtention
- Incidences des technologies sur la qualité des actifs issus de végétaux
- Aspects de développement de nouveaux produits

12h15 - 14h00 : déjeuner

14h00 - 17h15

Les algues et leurs utilisations en pharmacie et cosmétique : état des lieux et perspectives de développement

- Macro et microalgues : état de la ressource
- Substances bioactives issues des algues : caractéristiques, propriétés, développements potentiels
- Aspects de biodisponibilité des ingrédients algaux
- Les algues dans les produits cosmétiques : panorama du marché

17h15 : Visite du hall technique Archimex (facultatif)

Jeudi 5 octobre

9h00 - 12h00

Réglementation et sécurité des produits cosmétiques

Evolution des exigences réglementaires en cosmétique
La Directive européenne et le 7^e amendement
L'étiquetage des produits et les garanties apportées au consommateur
Evaluation de la sécurité pour la santé humaine. Test de tolérance.
Les tests d'efficacité pour le soutien des allégations
Cosmétovigilance, BPL, Loi Huriet.
Critères de stabilité des produits ; date de péremption et PAO
Le « pack microbio » : Les normes, analyses et essais en microbiologie
La recherche des contaminations microbiennes
Ingrédient cosmétique : Profil toxicologique et tests à réaliser

12h00 - 14h00 : déjeuner

14h00 - 16h00

Démarches d'innovation en formulation cosmétique

- Les tendances Marketing de la cosmétique « verte » ;
- Prise en compte des évolutions de la réglementation
- Elaboration des cahiers des charges des nouveaux produits

Eco-labels et certification « Biocosmétiques » du concept à la communication scientifique ; Innovations galéniques : incidence de la forme galénique sur l'activité du produit fini (liposomes, patches, actifs encapsulés...) ; Assurance-qualité et contrôle des produits formulés...

Mercredi 4 octobre

9h00 - 12h00

Utilisations thérapeutiques et cosmétiques des actifs d'origine végétale

- Sources et structure chimique des molécules actives (terpènes, composés phénoliques, stéroïdes, alcaloïdes...)
- Propriétés biologiques et utilisations cosmétiques

12h00 - 14h00 : déjeuner

14h00 - 17h00

Stratégies de Recherche et Développement de nouveaux actifs cosmétiques à base de plantes

- Critères de choix des actifs
- Aspects Evolution de la réglementation de sécurité et d'innocuité
- Démarche d'évaluation de l'efficacité : tests d'évaluation biologique et essais cliniques

Annulation : Pour toute inscription annulée moins de 8 jours avant la date du stage, 50% des frais d'inscription seront dus.
Votre signature ou le cachet de votre entreprise sur le bulletin d'inscription signifie l'acceptation de cette condition.

0628

**Bulletin d'inscription par participant à retourner à : ARCHIMEX
PIBS - CP n° 31 - 56038 Vannes cedex - Tél. : +33 (0)2 97 47 06 00 - Fax : +33 (0)2 97 47 56 90**

Société : _____ **Mme/Melle/M :** _____
Adresse : _____ **Prénom :** _____
 _____ **Fonction :** _____
Tél. Standard : _____ **Fax standard :** _____ **Adresse (si différente de la sté) :** _____

Code Naf : _____ **Activité :** _____ **Tél. direct :** _____ **Fax direct :** _____
E-mail : _____ **E-mail :** _____

Coordonnées de la personne chargée de l'inscription : _____

Tarif : non adhérent à Archimex **1 554,80 € TTC** 1 300 € HT
 adhérent à Archimex **1 375,40 € TTC** 1 150 € HT
 inscription hors frontières **1 330 €**

Date, signature et cachet de l'entreprise

N° d'identification TVA pour les pays de la CEE : _____

Règlement : Société Fonds de financement _____
 (précisez votre n° d'adhérent et joindre copie de demande de prise en charge)

Adresse de facturation (si différente de la Sté) : _____